L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 AOUT 1873. [illegible]me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 20 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à l'entrepôt N° 74, rue Ste-Anne—Meubles et effets.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie; casimirs et flanelles.

ATTENTION!

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 5 heures P. M. en son entrepôt No 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à la vente à l'encan de meubles, effets, &c.

Le Commerce de la Nlle.-Orléans.

Le monde est plein de ces hommes à esprit fort qui prétendent trouver à eux seuls la véritable raison des choses. Si vous dites, par exemple, que le commerce de la Nouvelle-Orléans a de beaucoup diminué depuis l'établissement de l'ordre politique et social imposé par la guerre, ils nient le fait en se fondant sur ce que les produits ont plus de valeur qu'autrefois et qu'en cela il y a compensation. Si vous dites que cette diminution est due à de nouvelles voies de transport construites par des Etats rivaux, ils répondent que la vraie cause est dans la manière dont le commerce est traité à la Nouvelle-Orléans, que cette ville serait toujours le grand port du Sud et la rivale de New-York pour l'exportation, si les négociants comprenaient mieux leurs intérêts et voulaient un peu plus consulter celui des autres. Si vous dites que l'énormité des taxes, qui pèsent sur toute la communauté, est pour beaucoup dans ce ralentissement d'affaires, ils prétendent que le commerce est indifférent aux taxes et que le mouvement n'en a jamais été arrêté ou suspendu par cette raison. Si vous dites que tel chemin de fer, traversant le centre de l'Etat, et mettant en rapport les deux extrémités, rendrait à la Nouvelle-Orléans les richesses que la navigation intérieure suffisait seule à lui assurer naguères, ils cherchent à vous faire croire que cette navigation suffirait encore aujourd'hui, si la situation était exploitée avec plus d'habileté, de libéralité et d'économie.

Qu'y a-t-il de vrai en tout cela? Nous serions fort en peine de le dire d'une manière précise, mais nous croyons fermement que notre décadence commerciale vient un peu de toutes les raisons énumérées dans le paragraphe qui précède, en mettant de côté, bien entendu, le dépérissement de notre agriculture, dû à une cause sur laquelle nous ne pouvons rien, l'abolition du travail forcé. Comment remédier à cela? Il ne faut pas se faire illusion sur ce point: il n'y a qu'un remède, c'est d'introduire des masses de travailleurs blancs pour la culture de nos terres. Ces travailleurs feraient valoir le pays sans prétendre à le troubler par des visées politiques. Il y aurait tout bénéfice avec eux, bénéfice de revenu et bénéfice d'ordre. Le commerce alors se relèverait et nous reverrions les quais du fleuve couverts de produits. La solution de la difficulté serait donc, avant tout, une forte immigration de cultivateurs ou de fermiers, recherchant le sol et non les aventures de la politique.

Ce moyen faisant défaut pour le moment, nous ne devons pas désespérer de tout et croire qu'il n'y a plus qu'à s'en rapporter à la providence pour le soin de notre avenir. Il faut se garantir principalement des exagérations et des sentences ou des opinions absolues. Il n'est pas vrai, par exemple, de dire que le chemin de fer du Missouri, Kansas et Texas nous enlèvera tout le commerce de ce dernier Etat: il n'est pas vrai de dire qu'un chemin de fer de la Nlle-Orléans à Houston, nous le rendra et nous l'assurera tout entier; il n'est pas vrai de dire que les bateaux à vapeur de St-Louis nous enlèvent tout notre commerce avec les paroisses que baigne la Rivière Rouge. Cette rivière a été toujours ouverte aux bateaux de St Louis, de Louisville et de Cincinnati, et jusqu'à présent, ce qu'il nous ont pris en produits et en fret et rien d'est à peu près la même chose.

Un négociant, qui passe pour être bien informé, assure que les bateaux de St-Louis n'ont emporté que 2000 balles de coton des paroisses de la Rivière Rouge l'année dernière; il assure en outre, que les bateaux de la Nouvelle-Orléans ne perdront jamais ce commerce en suivant le tarif des bateaux de St-Louis. Il ne sera pas nécessaire d'être plus généreux; il suffira de se mettre et de se maintenir sur un pied d'égalité. Il est clair, par exemple, que si un bateau peut, de Shreveport, transporter pour 75 cents, une balle de coton sur la rivière Ohio, il peut encore mieux la transporter à la Nlle-Orléans, où les navires la reçoivent pour la transporter eux-mêmes à New York ou en Europe. Il n'y a pas de littoral à St-Louis, à Louisville ou à Cincinnati. Par cette voie le littoral est à New-York ou à Baltimore, et combien faudra-t-il payer de frais supplémentaires, pour y atteindre? Les bateaux de l'Ouest ne peuvent nous enlever que le coton dont quelques fabriques auraient besoin. Ils ne pourront même jamais nous enlever le coton des Arkansas, pour peu que nos facteurs ou négociants daignent encourager les expéditeurs de cet Etat.

Quant au commerce par chemin de fer entre le Missouri et le Texas, le chemin de fer entre la Nouvelle-Orléans et Houston ne l'empêchera pas. Rien ne détournera de la ligne directe du Sud au Nord le transport des bestiaux du Texas destinés aux marchés de l'Ouest. Mais pour le transport au Texas des produits de l'Ouest qui sont presque tous encombrants, la voie du fleuve et de la mer sera probablement toujours la plus suivie parce qu'elle est la plus économique. Ainsi un baril de viande salée envoyée de St-Louis au Texas, par la voie de la Nouvelle-Orléans et de la mer, reviendra à meilleur marché que par la voie ferrée du Missouri, Kansas et Texas.

Nous pensons donc, comme nous le disons plus haut, que le chemin de fer du Missouri au Texas dont on parle tant, nous fera beaucoup moins de tort qu'on ne le craint, et que, par contre, le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à Houston, nous fera beaucoup moins de bien qu'on ne le suppose.

Il est inutile de nous occuper du chemin de fer central projeté de Vermillonville à Shreveport, cette voie devant servir surtout au commerce de l'intérieur de l'Etat. On ne pourra attendre par le chemin central que quelques balles de coton, quand les eaux de la Rivière Rouge seront trop basses pour la navigation, et des bestiaux destinés aux boucheries de la Nouvelle-Orléans. C'est le plus grand service que pourra nous rendre aussi la ligne de Houston au fleuve.

Toutefois, nous ne devons pas oublier de dire que le chemin de fer central aura le suprême mérite de relier la Nouvelle-Orléans avec le grand chemin de fer du Pacifique par le nord du Texas.

Quant à l'énormité des taxes qui pèsent sur la communauté, il [illegible] serait stupide de dire que le commerce ne s'en ressent pas, comme il serait stupide de dire que l'abolition des taxes ferait venir ici des produits qui n'existent pas. Il est certain que si les bateaux du fleuve et la marine marchande étaient exonérés de tous droits de port en venant s'amarrer le long de nos quais, et que si nos négociants et marchands, mieux traités par le fisc, pouvaient faire eux-mêmes de meilleures conditions aux expéditeurs, il est certain, disons-nous, qu'on n'aurait plus à redouter la concurrence des chemins de fer, quel que fût leur tarif; il est certain qu'on verrait affluer ici des centaines de bateaux et de navires qui, si les choses ne changent pas, n'y viendront jamais pour ne pas s'exposer à des frais exorbitants et le plus souvent inutiles.

Nous croyons avoir réduit à leur juste valeur les raisons qu'on a données sur les causes de dépérissement de notre commerce et sur les moyens qu'on devrait employer pour le faire renaître, et nous nous résumerons en disant: La multiplication des chemins de fer ne multiplie pas les produits et quand les produits existent, ils cherchent pour arriver au marché la voie la plus économique. Il faut donc améliorer nos moyens de transport par eau, abaisser les droits qui portent sur la navigation et nous attacher à introduire une population de travailleurs et de fermiers que nous protégerions tout d'abord et contre les outrages du fisc et contre les demandes exagérées des propriétaires de sol. Dans ces conditions nous n'aurions à redouter aucune concurrence commerciale et un grand mouvement ne tarderait pas à se faire remarquer sur les quais de notre ville, menacée d'abandon aujourd'hui.

Lettre du Gouv. McEnery.

Un comité de patriotes de la paroisse Ouachita, dont voici la liste nominale:

G. W. McCranie,	J. O. Miller,
Isaiah Garrett,	Jos. Benoit,
M. McKee,	E. S. Austin,
Wm. H. Ferry,	J. B. Garretson,
S. Marx,	R. Richardson,
H. Filhiol,	S. Meyer,
R. W. Barrington,	Jas. A. Bethune,
Chas. Bofenschen,	W. W. Farmer,
Thos. Y. Aby,	H. LaBaum,
R. G. Cobb,	S. W. Austin.

Ayant adressé au gouverneur McEnery à Monroe, Louisiane, une communication pour lui demander ses vues sur la situation et les moyens à employer pour faire échouer devant le Congrès les menées du gouvernement de Kellogg et du parti de l'usurpation, M. McEnery a répondu par une lettre très patriotique dont nous reproduisons ci-dessous les plus importants passages:

"L'usurpation qui s'appelle le gouvernement de l'Etat ne sera certainement pas reconnue par le Congrès comme le gouvernement légal de la Louisiane à moins que d'ici là le peuple ne l'ait reconnu lui-même en cette qualité et ne lui ait donné son adhésion.

Je ne regarde pas le payement des taxes et la reconnaissance de l'autorité de Kellogg comme une adhésion à son gouvernement, attendu qu'elle n'est pas volontaire et qu'elle a été imposée par l'autorité nationale, et c'est au pouvoir fédéral que nous devons maintenant nous adresser afin que justice soit rendue à un peuple spolié et opprimé.

L'unique remède qui reste est une opposition continue à l'usurpation. Cette opposition peut se manifester par des mémoires et des pétitions adressés au Congrès et signés par un grand nombre de citoyens de toutes les paroisses de l'Etat, ces pétitions et mémoires exposant en plein les faits et circonstances de l'usurpation.

Il faudrait recueillir tous documents authentiques, de nature à mettre en relief toutes les fraudes commises par nos adversaires dans l'enregistrement des votes. Mais avant tout, il faut qu'il y ait une Convention du peuple de tout l'Etat. Cette Convention devrait s'assembler vers le 1er décembre prochain, immédiatement avant la réunion du Congrès.

La convention, comme représentant le peuple, devrait préparer et adopter un mémoire contenant les griefs de la population et demandant la reconnaissance du gouvernement élu par le peuple et, en cas de refus, demandant une nouvelle élection.

Il faudrait que la convention envoyât à Washington une délégation d'hommes capables qui y resteraient pour faire valoir la justice de notre cause, jusqu'à ce qu'il y eût une solution finale dans un sens ou dans l'autre.

Je ne suis pas d'avis que la Convention soit convoquée par un parti politique. Le comité des 70 citoyens de la Nouvelle-Orléans, qui n'était pas une organisation politique, pourrait convenablement faire cette convocation, ou tout autre corps de citoyens, sans distinction de parti.

Pour mettre à exécution le programme que j'indique, il faudrait faire une levée de fonds et chaque paroisse serait invitée à y contribuer. Je ne pense pas que le peuple s'y refuse dans la mesure de ses moyens et de l'importance du but.

Ce qu'il faut éviter c'est l'apathie. Habitué à l'oppression depuis la fin de la guerre, le peuple peut regarder comme inutile tout effort qui serait fait pour arrêter le pillage officiel et la ruine de ses libertés; il ne doit pas néanmoins succomber volontairement. Il est soutenu maintenant par les autres Etats de l'Union, et s'il se montre déterminé à défendre son droit, il ne restera pas isolé dans sa tentative.

La situation déplorable de la Louisiane requiert pour échapper à une ruine certaine l'adoption d'un de ces deux remèdes: ou il faut qu'elle soit libérée de l'ignorance et de la corruption, qui règnent dans presque tous les départements, par l'union de tous les hommes honnêtes et intelligents de l'Etat, ou il faut qu'elle se livre tout entière au gouvernement fédéral, espérant qu'il lui donnera un gouvernement d'Etat assez honnête pour éviter la confiscation des propriétés, confiscation qui se fait chaque jour, et au bout de laquelle il y aura certainement banqueroute et ruine.

Mais je ne crois pas que le sort soit assez cruel pour nous forcer à avoir recours à ce remède, le dernier de tous. Espérons mieux de ceux qui ont notre destinée entre leurs mains. Faisons appel au Congrès et ce corps honorable, mettant de côté tout préjudice politique et tout esprit de parti, nous rendra peut-être justice, simple justice, nous ne demandons pas autre chose.

Si le peuple de l'Etat (et sûrement il le fera) m'accorde son appui actif dans cette lutte pour ses droits et ses libertés, je n'abandonnerai jamais sa cause aussi longtemps qu'il me restera une ombre d'espoir pour la réparation des outrages sans précédent qui lui ont été si cruellement infligés.

JOHN MCENERY.

Louisiane.

Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodaux*:

RÉCOLTE.—La récolte provenant du plant de cannes a acquis une telle force de végétation, depuis une quinzaine, que les planteurs pensent être défrayés pour le moins des frais d'exploitation. Quant aux souches, elles sont si claires et d'une apparence si chétive qu'on doute même qu'on puisse s'en servir comme semence. Pour ce qui est de la récolte de riz, elle est superbe et produira, d'après le calcul de ceux qui ont été à même de l'examiner, au moins soixante mille barils en paille. Sur plusieurs plantations la moisson est commencée et se poursuit activement. Ce qu'il faut maintenant c'est du beau temps.

NAVIGATION.—Par suite de la baisse rapide des eaux du bayou Lafourche, la navigation se trouve suspendue jusqu'à la prochaine crue. Le *Lizzie Hopkins* qui était le seul et unique bateau qui navigât dans ses eaux, a discontinué ses voyages depuis mardi dernier.

On lit dans le *Sucrier* de la Nouvelle-Ibérie:

TEMPS ET RÉCOLTES.—La canne continue encore à s'améliorer, le plant étant le meilleur qu'on ait eu depuis nombre d'années. La chenille n'a pas encore fait de mal sensible au coton, et comme les planteurs ont déjà commencé la cueillette, il n'y a donc pas beaucoup à craindre de ce côté; on aura, selon toute probabilité, une plus forte récolte que celle de l'année dernière. Le maïs tardif gagne en apparence, et le temps semble nous favoriser depuis plusieurs jours.

Dans beaucoup de localités les planteurs sont très en retard avec le bois de chauffage pour la prochaine roulaison. Ce retard s'explique par le fait que les cyprières sont inondées par les pluies de cette année.

On lit dans le *Lafayette Advertiser*, de Vermillionville:

Hier, vendredi, la malle des Etats-Unis a failli être dévalisée par une troupe de gens masqués et armés. Ces bandits au nombre de cinq ont arrêté le stage, qui venait de la Nlle-Ibérie à Vermillonville, près du moulin à coton de M. Malain, en exigeant du conducteur M. Désiré Ducharme, qu'il leur livre les sacs; mais grâce au sang-froid et la présence d'esprit de M. Ducharme, ils n'ont pu s'emparer, ainsi qu'était leur intention, des sacs contenant les lettres malgré toute leurs efforts, et le conducteur [illegible] coups de feu d'après les marques dans ses habits et à travers la voiture. Heureusement que M. Ducharme était armé d'un revolver, il a pu abattre un des bandits, et croit il, mortellement.

Les STOMACH BITTERS se composent de racines, d'écorces et d'herbes dont les propriétés médicinales ont été depuis longtemps reconnues. Ces matériaux habilement combinés donnent un produit extrêmement salutaire. Nous les recommandons aux familles.

L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

Une haleine agréable, des dents pures et blanches sont les avantages que procure le SOZODONT odoriférant. Les dames, par conséquent ne devraient jamais négliger de s'en servir, car c'est un moyen parfait de maintenir leur bouche en bonne odeur de salubrité.

COLLÈGE COMMERCIAL DE ST-STANISLAS.—La réouverture des cours de cet excellent établissement, situé à la Baie St-Louis, et dont l'année scolaire dure 10 mois, aura lieu le 16 septembre 1873. On verra par un avis inséré plus loin, que plusieurs membres du corps enseignant viendront ici quelques jours d'avance pour prendre les élèves qu'on voudra bien leur confier. Le Collége commercial de St-Stanislas a une grande réputation de supériorité qu'il mérite à tous égards. Il occupe un magnifique local, et, sous le rapport de la salubrité, il n'y a pas d'établissement d'éducation qui soit préférable, et nous le recommandons en toute sûreté. On peut se procurer des prospectus et toutes informations désirables en s'adressant à l'Académie de St-Louis de Gonzague, au coin des rues Chartres et Quartier.

ACADÉMIE DE JEFFERSON.—Cette Académie, située rue Bourbon, 43, et dirigée par cet excellent et recommandable instituteur M. G. J. Lord, dont le nom est si honorablement connu, fera la réouverture de ses classes, lundi, 15 septembre. Nous n'avons pas besoin de rappeler tous les titres de M. Lord à la confiance des familles. Il n'y a qu'une voix à cet égard. Les élèves distingués, qui sont sortis de l'Académie de Jefferson, témoignent hautement, du reste, de l'éducation parfaite qu'y reçoivent les jeunes élèves, et les succès toujours soutenus de cette institution, nous dispensent d'en dire davantage.

BIBLIOGRAPHIE.—MM. Stevens et Seymour, rue de la Commune, viennent de recevoir quelques ouvrages nouveaux en langue anglaise qui méritent de fixer l'attention des directeurs de maisons d'éducation. Nous citerons entre autres: *Text Book in Intellectual Philosophy for schools and colleges*, par J. T. Champlin, président de l'Université Colby; *Philosophy of Rhetoric*, par John Bascom, professeur de rhétorique à Williams College; *A Lexicon to Xenophon's Anabasis* par Alpheus Crosby, professeur de littérature grecque à Dartmouth College; et enfin un manuel de calligraphie (*Manual of Penmanship*,) par Payson, Dunton et Scribner.

Ces différents ouvrages sortent des presses de MM. Woolworth, Ainsworth & Co, Nos 51, 53 et 55 John Street, New York.

PHILANTHROPIE ET RICHESSE.—La bibliothèque publique du Kentucky est certainement une affaire magnifique et un honneur pour l'Etat et pour la ville où elle a été fondée. Quand on peut faire une donation à cette grande bibliothèque et en même temps acquérir la chance de se faire une immense fortune, on ne doit pas hésiter à prendre ses billets; aussi seront-ils bien vite enlevés. Le dernier concert donné au bénéfice de cette œuvre a été le plus grand succès qu'on ait jamais vu dans le pays. Jamais on ne vit tant de monde à la fois dans une même salle. On a déjà payé un demi-million de piastres aux détenteurs de billets et maintenant il y a un million et demi qui attendent les acheteurs de billets pour le prochain concert. Qui voudrait se refuser cette chance surtout quand il s'agit d'une œuvre si intéressante pour toute une population.

FABRIQUE DE SCIES.—Nous recommandons aux charpentiers, aux constructeurs et entrepreneurs, l'annonce que MM. Branch, Crookes & Co, fabricants de scies, rue Carondelet, N 80, publient aujourd'hui dans nos colonnes. Ces messieurs se sont fait une spécialité hors ligne pour la fabrication des scies qui sont en demande, scies circulaires, scies de travers et verticales, circulaires à fausses dents, de Spaulding, scies françaises, et bandes en cuir et en caoutchouc, scies circulaires et toute autre espèce de scies, dressées et gommées. On ne trouverait nulle part un assortiment supérieur. Ils ont aussi en magasin les meilleures marques de limes anglaises et américaines.

Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui, leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le sénateur Matt Carpenter, que nos lecteurs connaissent personnellement, pour l'avoir entendu souffler le chaud et le froid, il y a plus de trois mois, à la salle de l'Exposition, fait beaucoup parler de lui en ce moment; un peu trop même, s'il faut croire certains bruits malveillants répandus, comme à plaisir, par deux grands journaux du Nord, la *Tribune*, de New York, et le *Times*, de Chicago.

Il paraîtrait que le brillant sénateur du Wisconsin est fortement compromis dans certaine affaire scandaleuse, qui offense la pudeur de ses constituants, et qui va ameuter contre lui tous les vertueux descendants des pèlerins de Plymouth.

On raconte à son sujet des choses très drôlatiques, qui prouvent suffisamment qu'un puritain n'est pas plus inaccessible aux passions que le commun des mortels. Amour, tu perdis Troie! Le rusé politiqueur, qui nous a émerveillé si fort, en faisant un beau discours, ma foi, en trois périodes, dans lequel, il nous prêchait le mépris de la politique; le savant, l'invulnérable Carpenter est tombé dans le piége le plus vulgaire et s'est fait *plumer* comme un simple pigeon.

L'athlète de l'Ouest est devenu le jouet d'une Dalilah quelconque, qui en a fait un objet de risée pour ses ennemis.

Voici le fait en quelques mots:

Au milieu des phrases à double entente, dont les articles de la *Tribune* et du Chicago *Times* sont émaillés, nous avons cru deviner que le glorieux Matt, qui n'a pas passé le temps si doux d'aimer, s'était permis de chasser sur les terres de son prochain et de s'approprier un bien qui ne lui appartenait pas. Si la rumeur est bien fondée, le sénateur Carpenter aurait enlevé une jeune femme à son mari et l'aurait traînée à sa suite dans toutes les villes d'eaux, sans respect pour les mœurs des habitants du Wisconsin.

On doit s'attendre alors, à ce que le malheureux soit accablé de saintes invectives et de pieuses épithètes, s'il ne se tire habilement de ce mauvais pas. Ses concitoyens, ses amis lui demandent des explications. Il faudra qu'il fasse amende honorable; ou sinon, il entendra, pendant toute sa vie, retentir à ses oreilles, ce cri d'indignation: shocking! shocking!

Pauvre Matt, dans quel guêpier il s'est fourré.

FAITS DIVERS.—Vers dix heures, avant-hier soir, dans une difficulté survenue, au coin des rues Franklin et Félicité, entre William Foley et Hugh Flynn, le premier a reçu un coup de coute au au bras, et son adversaire a été arrêté.

Le coroner Folwell a fait, hier, la levée du corps d'un homme de couleur, nommé John Merritt, qui est mort subitement, avant-hier soir, rue Perdido.

Une autopsie du cadavre a démontré que le malheureux avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Un personnage du nom de Thomas Fitzgerald, a été arrêté hier matin, accusé par Charles Irving, de recéler des objets volés. Fitzgerald sera tenu de s'expliquer devant le juge municipal Long.

Un jeune Allemand, nommé F. H. Barringer, a essayé de se suicider, hier matin, à son domicile, rue Claiborne, entre les rues Cyprès et Julia, en prenant de la morphine.

Avant de mettre son projet à exécution, il avait écrit une lettre à un de ses amis, M. Henry Hester, pour l'avertir de sa détermination, et lui faire part de ses dernières volontés. M. Hester s'est hâté de prévenir la police et on a pu sauver ce malheureux.

Tout donne lieu de croire que le jeune Barringer a attenté à sa vie par désespoir d'amour. Il nomme dans sa lettre une certaine Pauline, qu'il accuse d'avoir été fausse et parjure.

SÉANCE DU CONSEIL-DE-VILLE.—Le Conseil municipal se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz.—Les administrateurs Turnbull, Brewster, Fitzenreiter et Calhoun sont présents.

Le maire lit le télégramme suivant qui lui a été envoyé par M. Willis Drummond, commissaire des Etats-Unis:

Washington, 19 août 1873.

A l'honorable L. A. WILTZ, maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Monsieur,—J'ai reçu votre télégramme, daté du 7 courant, relatif à certains terrains vacants, dans le voisinage de la Nouvelle-Orléans, réclamés par l'Etat de la Louisiane, comme marécages.—Je vous dirai, en réponse, qu'on n'a pris aucune mesure au sujet de la réclamation de l'Etat, et qu'on accordera le temps nécessaire aux personnes qui désireraient présenter des réclamations contraires.

Très respectueusement,

WILLIS DRUMMOND, Commissaire.

M. Brewster, administrateur du département de la police, présente une ordonnance pour rétablir la maison de force de la ville, à l'usage des prisonniers qui sont traduits devant les cours municipales.

L'ordonnance est lue une première fois.

Une résolution, adoptée par le comité spécial des administrateurs, autorise le maire à assister à la vente aux enchères publiques de l'Hôpital de Marine, qui aura lieu le 26 du mois, et à faire des propositions pour l'achat de cet édifice, au nom de la ville.

La résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. Brewster, administrateur du département de la police, présente un rapport dans lequel il déclare que six offres différentes ont été faites pour graver 3000 noms de rues sur 1331 lanternes, se trouvant aux encoignures. V. S. Jourdan demande 20 cents par nom; H. Dudley Coleman, 40 cents; C. J. O'Hara, 20 cents; W. A. Jordan, une piastre; Thos. Pickles, 19 cents; un inconnu, 50 cents.

La banque "Mechanics' and Traders" adresse une pétition au Conseil municipal, dans laquelle elle demande que la taxe de 1872-73, sur son capital, soit cancellée. La banque se plaint aussi que le journal officiel, le *Republican*, s'est fait du tort à son crédit, en publiant qu'elle refusait de payer ses taxes.

La pétition est soumise au comité spécial des administrateurs.

Une pétition de J. B. Gaudet, demandant à disposer des fonds McDonough, pour les écoles publiques, est référée aux commissaires des fonds des écoles.

Charles Clinton, C. M. Shute et Toby Hart présentent une pétition pour demander un chemin [illegible] dans l'Avenue Henry Clay, de l'Avenue St-Charles à la rue Breslau.

La pétition est référée à l'administrateur des améliorations.

Plusieurs [illegible] de contribuables, qui se plaignent de certaines erreurs dans l'assessment de leurs propriétés, sont référées à l'administrateur du département des assessments.

La séance est levée.

L'Evacuation.

LIBÉRATION DE NANCY, 1ER AOUT.

C'est aujourd'hui que les Prussiens évacuent Nancy. Les habitants se sont interdit des manifestations bruyantes. Dès que le dernier soldat aura quitté le territoire de la commune, un drapeau français sera arboré sur l'hôtel-de-ville, et les cloches annonceront à la population qu'elle est enfin délivrée de l'occupation de l'ennemi.

Les journaux républicains et certaines dépêches se plaisent à raconter que le départ des Prussiens se fait le plus souvent au cri de: "Vive M. Thiers!" Les malheureuses populations de l'Est sont, quoi qu'on en dise, plus justes envers l'ex-président de la République, et ne confondent pas ses services personnels avec le dévouement du reste des Français. Elles savent très bien que M. Thiers a, seulement préparé des négociations que le patriotisme de l'Assemblée a su rendre heureuse.

L'*Espérance de Nancy* a reçu d'Epinal des détails précis sur le caractère des manifestations qui se sont produites dans cette ville au moment de l'évacuation:

"Ce matin, à trois heures et demie, les dernières troupes allemandes évacuaient Epinal sous les yeux d'une population qui, réveillée par leur bruyante musique, assistait avec calme à leur départ, mais ne contenait qu'avec peine son impatience d'arborer le drapeau national.

"A quatre heures du matin, la ville entière était pavoisée, quelques inscriptions rappelaient l'Alsace-Lorraine. Un assez petit nombre de drapeaux portaient ces mots: "*Vive la République française! Honneur à M. Thiers, le libérateur du territoire!*" On ne remarquait guère ces drapeaux qu'aux fenêtres d'annexés et des radicaux les plus connus, de ceux qui n'aspiraient qu'à renverser M. Thiers lorsqu'ils auraient tiré de son concours tout ce qu'ils en pouvaient espérer.

"Presque partout, les drapeaux n'étaient revêtus d'aucune inscription, et la manifestation est restée ce qu'elle devait être, purement nationale, sans mélange de politique."

(Correspondance particulière de la *France*)

Belfort, le 2 août.

L'évacuation de Belfort a eu lieu aux heures et jour indiqués, et ce n'est pas un médiocre sujet d'étonnement que cette scrupuleuse exactitude des Allemands, alors surtout que l'on réfléchit qu'il a fallu enlever d'ici un matériel considérable, ce qui paraît avoir été d'autant plus difficile que le terrain est plus accidenté.

Ce chapitre et émouvant de notre histoire nationale: l'évacuation, pourrait fournir des indications sur le caractère de chacune de nos villes. Dans l'une, il se produit des chants, des cris, un peu d'agitation, ainsi du tumulte; dans l'autre, au contraire, la joie se manifeste sans bruit.

C'est à Belfort surtout que l'on peut faire cette observation. Certes, si une de nos villes avait le droit de se réjouir, de pavoiser ses maisons, et pour quelques heures, de ne pas vivre de la vie de chaque jour, c'est bien celle-ci à qui le voisinage de l'Alsace inspire une haine plus vive de l'ennemi, en même temps qu'une résistance héroïque lui rendait l'occupation particulièrement douloureuse.

Et cependant, tout est calme, si tranquille même que l'on croirait presque à de l'indifférence si l'on ne connaissait la nature particulièrement flegmatique de l'Alsacien.

Il ne crie ni ne chante, mais il ressent profondément cette joie suprême de redevenir son maître, de n'avoir plus à compter avec les exigences chaque jour plus grandes de l'étranger.

Sans arriver à des excès, les Allemands ont été ici plus tyranniques que partout ailleurs. Ils étaient d'abord plus éloignés de l'influence conciliatrice du général de Manteuffel, puis ils éprouvaient contre cette ville, qui leur a causé des pertes si sérieuses, une haine qu'ils ne prenaient pas la peine de dissimuler.

Cinq mille Prussiens occupaient Belfort; logés dans les baraquements construits l'année dernière, ils comprenaient de l'infanterie, de l'artillerie, de la cavalerie et un détachement de pionniers.

Ce matin, un peu avant onze heures, ils se sont repliés vers la frontière, au moment même où le drapeau français était arboré à toutes les maisons.

Le service est fait par deux cents gendarmes mobiles qui ne pourront longtemps suffire seuls à cette tâche très fatigante; car, outre le service de la ville, il y a à occuper le rempart et sept forts, dans chacun desquels il faut un détachement.

Nous avons publié, hier, le texte de l'adresse des habitants de Belfort à M. Thiers.

M. Kœchlin-Schwartz, de Mulhouse, habitant actuellement Belfort, chargé par ses compatriotes de remettre ce témoignage de reconnaissance, a été reçu hier soir par l'ancien président de la République.

Mme Kœchlin-Schwartz, qui accompagnait son mari, a présenté en même temps à M. Thiers un bijou patriotique en émail et or, d'un très beau travail, représentant les armes de Mulhouse, entourées de guirlandes de fleurs de myosotis, autour desquelles est enroulé un ruban tricolore portant cette inscription:

AU GRAND PATRIOTE THIERS
LES DAMES DE MULHOUSE.

Le verso du bijou porte cette inscription qui résume tant de choses:

Libération du territoire
Evacuation de Belfort
2 août 1873.

Mme Kœchlin-Schwartz s'est adressée à M. Thiers en ces termes:

C'est un très grand honneur pour moi, monsieur, d'avoir à vous remettre au nom des dames de Mulhouse, à l'heure même où le dernier soldat allemand quitte le territoire de Belfort, le bijou que contient cet écrin, et que je vous prie de vouloir bien accepter.

Je suis chargée, en vous l'offrant, de vous témoigner tout le respect, toute l'admiration et toute la reconnaissance que nous avons pour l'illustre citoyen qui a relevé notre chère France de ses ruines, assuré la libération du territoire qu'on lui a laissé, et permis à l'Alsace d'espérer en un avenir meilleur.

Nous sommes heureuses, monsieur, que vous attachiez quelque prix à ce souvenir d'une ville en deuil, et qu'il contribue à adoucir l'amertume [illegible] dans tous les cœurs honnêtes [illegible] hommes.

La dépêche suivante a été adressée à M. Thiers par le maire de Belfort:

Belfort, 2 août, 9 h. 10 m.

A monsieur Thiers, député.

Le dernier soldat allemand a quitté notre territoire. Belfort vous devait son salut et vous doit aujourd'hui sa délivrance. Au nom de la population reconnaissante, nous vous remercions.

Le maire de Belfort,
L. PARISOT.

(*A continuer.*)

UN ACTE DE CRUAUTÉ.

Des mains et une figure gercées sont au nombre des choses les plus pénibles pour les fermiers et les personnes qui travaillent au dehors. Ceux qui s'exposent à l'air—et la remarque s'applique surtout aux enfants—souffrent énormément et il arrive souvent que leurs mains saignent. Il est cruel de se laisser tourmenter ainsi par la douleur, ou de laisser souffrir les autres quand il est si facile de prévenir les souffrances et à peu de frais; il s'agit seulement d'acheter, moyennant dix cents, une brique de SAPOLIO. Le Sapolio qu'on emploie pour les mains, non seulement nettoie celles-ci mieux que ne le fait le savon le plus coûteux, mais il empêche les gerçures et adoucit la peau. Il se vend partout.

Bureaux de [illegible] — [illegible] WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.

NÉCROLOGIE.

Lundi, à midi, est décédé, à l'âge de soixante ans, un homme de bien dans toute l'acception du mot, M. NORBERT LABOURELLE, natif du Canada, habitant la Nouvelle-Orléans depuis trente-cinq ans, [illegible]

UN COMPATRIOTE.

(Les journaux du Canada sont priés de reproduire ce nécrologe.)

ENTREPOT DE TAPIS, Au No. 17 [illegible] A. BROUSSEAU, Importateur. [illegible] TAPIS [illegible] A. BROUSSEAU

JEFFERSON ACADEMY, 43.........RUE BOURBON.........43 Nouvelle-Orléans, DIRIGÉE PAR G. J. LORD. La session de 1873-74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE. 20 août—3 mois

Avis au Public.
LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera sa session de dix mois, le 16 septembre, 1873. Quelques officiers du Collége se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre les élèves qui leur seront confiés. [illegible] Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère FLORIMOND, président, à la Baie St. Louis, Miss., ou à l'Académie St. Louis de Gonzague, coin Chartres et Quartier. 20 août—1m

Université de la Virginie.
DES ECOLES DE SCIENCES ET DES LABORATOIRES PRATIQUES offrent des avantages spéciaux à ceux qui désirent acquérir une éducation scientifique [illegible] Pour les catalogues, s'adresser à WM WERTENBAKER, sec'y, P. O. University of Virginia, Va. 20 août—1m

Université de la Virginie.
ECOLE DE MEDECINE.
LA prochaine session [illegible] WM WERTENBAKER, sec'y of Faculty, P. O. University of Virginia, Va.

Le plus grand plan qui ait jamais été connu.

Quatrième Grand Concert Tombola
— Au profit de la —
Bibliothèque Publique du Kentucky

12,000 lots...............$1,500,000

Chaque cinquième billet gagne un lot.

$250,000 pour $50.

Le Quatrième Grand Concert Tombola [illegible] Mercredi, 3 décembre 1873. [illegible]

$1,500,000,

divisés en 12,000 lots, [illegible]

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE		[illegible]
UN GROS LOT DE		[illegible]
UN GROS LOT DE		[illegible]
UN GROS LOT DE		[illegible]
UN GROS LOT DE		17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000

TOTAL, 12,000 lots, payables comptant, et s'élevant à $1,500,000.

Prix des Billets:
[illegible]

THOS. E. BRAMLETTE, Agent de la Bibliothèque publique du Kentucky et Directeur du Concert Tombola, Au Public Library Building, Louisville, Ky.

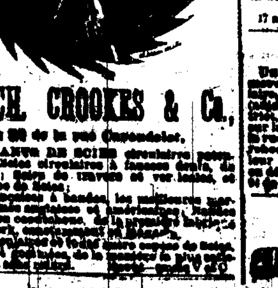

BRANCH, CROOKES & Co,
No 80 de la rue Carondelet,
FABRICANTS DE SCIES circulaires [illegible]

PIANOS.
[illegible]

Louis Grunewald,
MARCHAND DE MUSIQUE ET DE PIANOS
129 RUE DU CANAL.

Ardoises à vendre.
UN LOT D'ARDOISES, sur la Levée, au [illegible] VICTOR PREDLAHORE, [illegible]

FREDERICKSON & HARTE.
DROGUISTES, CHIMISTES
— Et —
MARCHANDS D'EAUX MINERALES.
130.............Rue du Canal.............130
[illegible]

FLEUR DE SAUTERNES MOUSSEUX.
25 CAISSES, grandes et demi-bouteilles, A vendre par BERGIER & DE SMET, [illegible]

SPORTMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,
86...........RUE ST. CHARLES...........86
Nouvelle-Orléans.

FUSILS DE CHASSE A DEUX COUPS ET A BAGUETTE, AUX PRIX D'IMPORTATION.

Liste des Prix.
[illegible]

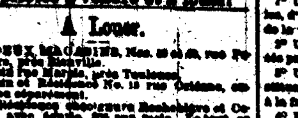

F. CHARLEVILLE, Sportsman's Depot, 86, rue St. Charles, Nouvelle-Orléans.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer.
DEUX MAGASINS, [illegible] A. D. BRIGODOUR, [illegible]

A vendre à bas prix.
[illegible]

A vendre ou à louer
POUR CAUSE DE DÉPART
[illegible]

A LOUER,
LA MAISON [illegible]

A Vendre.
[illegible]

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE [illegible]

A Vendre ou Echanger.
POUR une propriété de ville, [illegible]

Bon Marché extraordinaire DANS LES MARCHANDISES SÈCHES! 30 JOURS DE PLUS! Vente à l'effet d'écouler le Stock PAR CHANGEMENT D'AFFAIRES AU MAGASIN DE

J. TURCOTTE
156.........RUE DU CANAL.........156
BATISSE BLANCHE, enseigne Bazaar.
[illegible]
IMMENSE STOCK
[illegible]
MARCHANDISES SÈCHES
[illegible] Au No 156 de la rue du Canal; [illegible]
J. TURCOTTE, 156, rue du Canal.

Splendide Occasion!

Grand Sacrifice de Marchandises.

GUÉBLE & NIPPERT,
187 - - Rue du Canal - - 187
DÉCIDÉS à clore leur magnifique Stock dans le plus court délai, [illegible]

Grand Bon Marché
EVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES, CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS GANTS ET PARFUMERIE FINES! RUBANS, GARNITURES, DENTELLES!
[illegible]
—POUR MESSIEURS—
CHEMISES [illegible] CALEÇONS, [illegible]
FAÏENCES! PORCELAINES!! VERRERIES!!! PARFUMERIE FRANÇAISE de Lubin, Pinaud, &c.

BOUVERT, "THE CHARM"
SITUÉ au No 3 de la rue Vieille-Levée, [illegible] S. F. MUNROE.

Rare Occasion.
MME MIRAMON annonce aux personnes de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'ouvrir un magnifique MAGASIN DE MEUBLES, rue de Chartres, N° 123, entre St Louis et Toulouse, [illegible]

AVIS IMPORTANT
— AUX —
MAITRES DE MAISON
—
Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Le 1er janvier 1871, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES [illegible]

[illegible]

JAMES JACKSON, Président.

Amendements de Ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
DÉPARTEMENT DES AMENDEMENTS, [illegible]

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE R. TURPIN,
93... Rue Vieille-Levée... 93
GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS [illegible] GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS. [illegible] GATEAUX.

Tradesmen's Fire Insurance Co.
NOUVELLE-ORLÉANS,
Bureau, No. 10 de la rue Carondelet.
[illegible]
JOHN L. RAINEY, Président. CHAS. B. SENTON, Secrétaire.

Sun Mutual Insurance Company,
64 CAMP STREET.
[illegible]
DIRECTEURS:
[illegible]
JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTIER, Secrétaire.

London and Lancashire Fire Insurance Company.
CAPITAL $6,000,000 EN OR.
[illegible]

Au Public.
NOUS, soussignés, marchands de charbon, [illegible]

Avis.
LA société qui a existé entre Messieurs ALBIN ROCHEREAU, WILLIAM T. HEPP, CHARLES T. DUGAZON, PIERRE CRABITES et ERNEST MERILH, [illegible]

Avis.
UNE Société de commerce, sous la raison A. ROCHEREAU & CO. [illegible]

Avis aux Contribuables.
[illegible] WM. H. DECKER.

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators
TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER.
SULKY HORSE HAY RAKE,
IMPROVED UTLEY COTTON PRESS
A vendre par L. R. GENERES, [illegible] & Co., [illegible]

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.
[illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66
[illegible]

Révolution! Révolution!
LES DENTS!
[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
[illegible]

Sirops de Fruits
[illegible] FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÊME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, [illegible]
A vendre par NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 19 AOUT—CLASSE No 19[illegible].
[illegible]

Vins, Liqueurs, Provisions, &c.
QUEYROUZE & BOIS,
[illegible] EPICERIES, VINS, LIQUEURS, [illegible]

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
[illegible] RUE TCHOUPITOULAS.........61
NOUVELLE-ORLÉANS.

CAZAUX & VERGNOLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73.........VIEILLE-LEVÉE.........73
NOUVELLE-ORLÉANS.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée,
CAZAUX & VERGNOLE, N° 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, N° 16 rue Dumaine.

AUGUSTE COUTURIE,
30.........Rue de la Vieille-Levée.........30
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.
Cognac d'Exp. Grégoire & Co.
Genièvre de Meeus & Co.
[illegible]

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

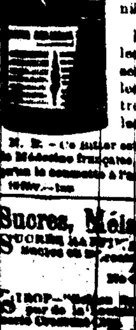

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, [illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops.
[illegible] A. THOMSON & CO. [illegible]

SIROP [illegible] A. THOMSON & CO.
MELASSE DE LA LOUISIANE [illegible] A. THOMSON & CO.
SUCRE CLARIFIÉ [illegible] A. THOMSON & CO.
SUCRE DE LA LOUISIANE [illegible] A. THOMSON & CO.
SUCRES [illegible] A. THOMSON & CO.